

Musiques Lointaines

Il y a, au sud de la Bretagne, un pays sauvage, que l'on nomme Piriac.

Ce fut, autrefois, un pays de musique: on y chantait sans cesse et l'on y dansait chaque soir.

Sitôt que l'on avait quitté, en se dirigeant vers Piriac, l'antique cité de Guérande, — encerclée de tours menaçantes, de fossés pleins d'eau et d'arbres, dominée par une magnifique basilique de granit, — on rencontrait sur les routes, — ces routes de Bretagne faites de pierres bleuâtres, — des enfants qui chantaient, revenant de l'école ou s'y rendant; des marins, ivres souvent, qui chantaient; des marchands qui chantaient et, dans les champs, des cultivateurs, occupés aux maigres moissons, aux vendanges pauvres, ou bien des gardiens de bestiaux, qui chantaient.

C'étaient des chants calmes et doux:

Andantino

Dix brins d'or Dix petits brins d'amour —
dix brins d'or dix petits brins d'amour Ce soir et ce soir
ma mie m'abandonne ce soir et toujours jo. li brin d'amour

C'étaient des chants gais et aimables:

Allegretto

Dans la cour du palais, Lundi Mardi jour du mois,
Dans la cour du palais, il y a - t-u-ne servan - te, il
y a - t-u-ne servan - te Lun. di Mar. di dan - se

C'étaient des chants de charme et de tendresse:

Allegretto

Ce sont les fil - les du pa - ys, jo - li
Ce sont les fil - les du pa - ys. Ah! Dieu, qu'elles sont jo -
- li - es, lon lirels Ah! Dieu, qu'elles sont jo - li - es lon la!

Et, chaque soir, les gens des villages descendaient vers la côte, et l'on chantait en dansant, près des vieilles maisons à toits aigus et à clochers qui se dessinaient, en un peu de féerie mystérieuse, sur le ciel changeant.

Et dans la nuit, au milieu des harmonies des vagues et du vent, on entendait des mélodies sauvages;

Allegro

Je jet - te - rai ses cendres au vent Je jet - te -
- rai ses cendres au vent, au vent qu'il ven - te au vent qu'il
vente, ma noc' lo - la, au vent qu'il ven - te.

Parfois, au loin, sur la mer, une monodie mélancolique était chantée par quelque pêcheur au repos:

Molto lento

Le ca - pi - ta - ine met le pied à ter - re
Les larmes lui coulent a - bondamment aavi - guons ma brunet -
- te Les larmes lui coulent a - bondamment navi - guons

Et des fillettes blondes, dont les visages hâlés s'éclaircissent de ces yeux de bretonnes, où il y a du rêve et du mystère, et d'autres dont les cheveux noirs et les grands yeux sombres, aux regards troublants, et les gestes de volupté, trahissent l'origine ibérienne, et de grands gars, à l'allure de hardiesse et de gaité, dansent les rondes jolies:

Allegretto

Quand la sai - son viendra, pa - pillon qui vo - le,
Quand la sai - son viendra, pa - pillon qui vo - le,
On nous y ma - rie - ra, pa - pillon qui vo - le vo - le
On nous y ma - rie - ra, pa - pillon qui vo - le - ra

et, au loin, d'autres chansons résonnent, imprécisées dans le murmure de la brise:

Ce sont les da - mes de Pa - ris ce
sont les dames de Paris qui ont fait blanchir leur logis, belle,
j'entends bien tourner la meule du mou - lin quand il va bien.

Les femmes, en filant la laine, ou travaillant aux engins de pêche, chantaient aussi, et, aussi, chantaient les rudes marins, en raccommodant les voiles:

Le prin - temps n'en dort, l'amour me réveille encor

Ce fut un pays de musique, et tous ces chants s'harmonisaient avec la nature amicale et sobre de ces paysages, où les villages de chaume se blottissent au milieu des feuillages roussis par le vent, dans des creux de petits vallons, et où des chemins arides conduisent à la côte sauvage, hérissée de rochers, de récifs, de falaises aux colorations innombrables, creusées de grottes de mystère qu'emplissent, un instant, par deux fois chaque jour, des flots furieux, souvent, parfois doux comme de souples caresses.

Et, c'était de la beauté sans trêve, magnifiée de mélodies admirables, qui chantaient éperdument, et l'artiste s'attachait au pays si tendrement qu'il ne le pouvait quitter sans larmes.

Les choses ont changé.

Des gens des villes sont venus: ils ont raillé les chansons naïves; ils se sont mêlés aux rondes, en ont déformé les mouvements onduleux, les mélodies pures et riches; ils ont substitué aux chants antiques les romances montmartroises de M. Botrel.

Les paysans, timides et fiers, ne sont plus guère sortis de leurs villages; les rondes devinrent des farandoles désordonnées, prétextes à des bousculades.

Il y a quelques années, des jeunes gens, amoureux d'art et qui savaient l'ancienne tradition de ces danses populaires, en restaurèrent la beauté. Chaque soir, en semaine, ils se réunirent avec quelques paysans, les gens des villes éloignés, sauf ceux qui connaissaient, depuis longtemps, le rythme, le rythme et la musique et les gestes de ces rondes...

Mais la sottise veillait.

Quelques vieilles dames allèrent, quasi menaçantes, exiger, presque, que le maire du pays, fit paraître un arrêté interdisant les danses et les chants. Tant de bruits musicaux empêchaient, le soir, ces dames âgées de s'ennuyer pacifiquement et de préparer, dans le silence, les discours méchants que, demain, elles devaient prononcer, en des salons variés, contre leurs plus chères amies. Elles prétextèrent aussi que ces réjouissances quotidiennes attiraient à la débauche (!) leurs domestiques.

M. le maire, homme charmant, fort spirituel et fort ami des choses d'art, n'eut cependant pas le courage de résister à la coalition des vieilles dames moroses: elles ne l'auraient plus salué le dimanche, à l'église, ni, chaque jour, en visite...

Il se résigna...

L'arrêté parut et, maintenant, les rondes n'ont plus lieu que le dimanche, jour où les gens des villes affluent et se couchent tard, jour où les domestiques ont congé et font invasion bruyante et de mauvais goût au milieu des calmes chorégraphies.

C'est une cohue sans rythme, sans beauté; les paysans n'y viennent plus; quelques pêcheurs y accourent pour lutiner des filles de maison; on y chante mal les vieilles mélodies, à jamais déformées; des chants atroces, au reste, tendent à les remplacer: Piriac n'est plus le pays de musique d'autrefois, il n'est plus terre bretonne...

Pour moi, je demanderais volontiers, malgré toute ma sympathie pour M. le Maire de Piriac, que son arrêté fut, en haut lieu, rapporté: car il n'a pas le droit de détruire tous ces vestiges d'antique beauté musicale. Que dirait-on d'un maire qui ferait mutiler les gargouilles d'une cathédrale?

Jean HURÉ.

